



A l'attention des parents d'élèves entrant en 2<sup>nd</sup>e au lycée Les Pierres Vives à la rentrée 2024

## NOTICE D'INSCRIPTION EN 2<sup>nd</sup>e

### A LIRE ABSOLUMENT ET EN TOTALITÉ AVANT D'ENTAMER LA CONNEXION SUR EDUCONNECT

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au lycée Les Pierres Vives. Cependant, cette affectation ne vaut pas inscription et à ce titre, il vous appartient de procéder **obligatoirement à des démarches administratives pour finalier cette inscription au lycée.**

Ces démarches ont lieu sur la plateforme <https://educonnect.education.gouv.fr>.

Nous vous recommandons vivement d'effectuer votre démarche d'inscription administrative dès le 26 juin. **NE PAS ATTENDRE LE 2 JUILLET 2024 - 12h.** Tout élève non inscrit le 2 juillet à 12h, verra son affectation annulée par la Direction académique et la place proposée à un autre élève en liste d'attente.

#### ➤ **Etape 1 : Inscription administrative entre le 26 juin et le 2 juillet 2024 à 12h**

Sur les différents écrans de la télé inscription, vous devez compléter les rubriques proposées sachant que certaines sont déjà préremplies.

Nous vous demandons de vérifier scrupuleusement votre identité, celle de votre enfant ainsi que les coordonnées. **Nous vous remercions de modifier ces dernières en cas de besoin sans oublier de rajouter votre adresse mail ainsi que des numéros de téléphone valides.** Tous les responsables légaux doivent apparaître (mère, père et autres éventuellement).

#### ➤ **Etape 2 : Choix d'éventuelles options**

En parallèle des enseignements communs (mathématiques, français, histoire-géographie, langues...), votre enfant a la possibilité de choisir des options complémentaires.

Le choix des options n'est toutefois pas totalement libre. Il répond à un système de « menus ». Vous retrouverez ci-dessous les différents cas qui peuvent se présenter à votre enfant

Avant de consulter ces différents cas, sachez que :

- La musique est réservée en priorité aux élèves ayant effectué une candidature officielle pendant l'année de 3<sup>ème</sup> et, à ce titre, affectés par la Direction académique au lycée Les Pierres Vives. Néanmoins, quelques places supplémentaires sont conservées par l'établissement. La musique peut donc être choisie lors de la télé-inscription, mais sans garantie d'obtenir satisfaction.
- Une option facultative n'est mise en place que sous réserve d'un effectif suffisant et sous réserve de places disponibles.



- Il est instamment rappelé aux élèves et à leur famille que **le choix d'une option facultative engage l'élève pour l'ensemble de l'année scolaire. Il sera donc impossible de l'abandonner**, notamment lors de la rentrée 2024.

### **5 cas peuvent s'offrir à vous**

*Nous attirons votre attention sur les conséquences, en termes d'emploi du temps pour votre enfant, du choix d'un trop grand nombre d'options. D'une façon logique, plus votre enfant choisira d'options, plus les horaires et le travail à fournir seront importants !*

• **CAS n°1 : votre enfant ne désire ajouter aucune option et ne participer à aucun dispositif**

Votre enfant ne suivra que les enseignements communs (26,5 h / semaine).

• **CAS n°2 : votre enfant a fait une demande auprès de la Direction académique (par Affelnet ou Educonnect) et il est affecté en musique**

[Cliquez sur ce lien pour davantage d'information sur l'option musique !](#)

Votre enfant suivra les enseignements communs (26,5h/semaine) et 3h supplémentaires de cours de musique.

Il peut ajouter à son emploi du temps :

Latin (3h / semaine)

**et / ou**

SI (sciences de l'ingénieur – 1,5h/sem)

• **CAS n°3 : votre enfant a fait une demande auprès de la Direction académique (par Affelnet ou Educonnect) et il est affecté en 2<sup>nde</sup> « européenne allemand »**

Votre enfant suivra les enseignements communs (26,5 h / semaine), une heure supplémentaire de cours d'allemand et une heure de SVT en allemand par semaine.

Il peut ajouter à son emploi du temps :

Latin (3h / semaine)

**et / ou**

Musique (3h) ou LVC Espagnol (3h)

**et / ou**

Sciences de l'ingénieur (1,5h)



- 
- **CAS n°4 : votre enfant est affecté au lycée Les Pierres Vives sans affectation particulière (ni euro allemand, ni musique) et il veut postuler à la classe européenne anglais « Activ'English »**

[cliquez sur ce lien](#)  
[pour obtenir un complément d'information](#)  
[sur la 2<sup>nde</sup> européenne « Activ'English »](#)

Votre enfant suivra les enseignements communs (26,5 h / semaine).

Les cours de « d'Éducation morale et civique » (EMC – 1 heure/semaine) et de « Sciences numériques et technologie » (SNT – 1,5 heure/semaine) seront dispensés totalement en anglais. Les cours de mathématiques et d'histoire/géographie seront également enseignés en anglais de façon ponctuelle, progressive et réfléchie.

Il peut ajouter à son emploi du temps :

Latin (3h / semaine)

**et / ou**

LVC Espagnol (3h)

**et / ou**

Sciences de l'ingénieur (1,5h)

Si vous désirez postuler pour intégrer la classe de 2<sup>nde</sup> « Activ'English », vous devez :

**-choisir, lors de votre inscription sur « Educonnect », l'option « PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES »**

**-déposer au secrétariat du lycée Les Pierres Vives, au plus tard le 2 juillet 2024, un dossier comprenant une lettre de motivation rédigée au choix en français ou en anglais (expériences, centres d'intérêt...), les bulletins de 3<sup>ème</sup> et/ou tous documents que vous jugerez nécessaires pour les membres de la commission.**

**L'acceptation ou pas de votre candidature vous sera communiquée au plus tard le 8 juillet 2024.**

Un élève désirant pratiquer la musique pourra toujours, lors de la rentrée scolaire (septembre 2024) s'inscrire dans un des modules suivants : orchestre, chorale ou comédie musicale.



**•CAS n°5 : votre enfant est affecté au lycée Les Pierres Vives sans affectation particulière (ni euro allemand, ni musique) et il veut choisir une option autre que la 2<sup>nde</sup> « Activ'English »**

Votre enfant suivra les enseignements communs (26,5 h / semaine).

Il peut ajouter à son emploi du temps :

Latin (3h / semaine)

**et / ou**

LVC Espagnol (3h) ou Musique (3h)

**et / ou**

Sciences de l'ingénieur (1,5h)

Comme indiqué dans le cas n°2 ci-dessus, l'affectation en option musique est du ressort de la Direction Académique. **Néanmoins, il reste parfois quelques places disponibles.**

Si vous êtes intéressés par cet enseignement, vous devez **déposer au lycée un dossier de candidature téléchargeable à la fin de cette télé-inscription au plus tard le 2 juillet au soir (fiche de candidature à télécharger et à compléter, bulletins de 3<sup>ème</sup> à fournir auxquels peuvent s'ajouter tous documents pouvant appuyer la candidature de votre enfant).**

**➤ Etape 3 : Téléchargement des documents d'inscription**

Parallèlement à cette inscription par internet, **nous vous demandons de télécharger, imprimer, compléter et signer les différents documents à votre disposition.**

Puis, en fonction de ce qui est indiqué sur l'écran, soit de :

- téléverser les documents complétés sur « Educonnect »,
- les rendre au professeur principal le jour de la pré-rentrée.

**IMPORTANT**

**Si vous n'avez pas l'intention d'inscrire votre enfant au lycée Les Pierres Vives, nous vous saurions gré de bien vouloir nous en informer dès réception de la notification d'affectation en contactant le secrétariat de Direction (Mme Picquenot) par téléphone au 01 30 14 85 87 ou par mail ([ce.0781860y@ac-versailles.fr](mailto:ce.0781860y@ac-versailles.fr)).**

Toutes les équipes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Bruno CALLET-RAVAL

Le Proviseur